



- 1 Méandres de l'Ar du Tsan
- 2 Moutons Nez Noir
- 3 Cabane des Econdoi
- 4 Cabane de la Dzornive
- 5 Murs en pierres sèches
- 6 Hirérochloé odorant

Le Vallon de Réchy est un véritable joyau de verdure suspendu au cœur des Alpes valaisannes. Abritant une faune et une flore spécifiques et rares, ce site sauvage d'exception offre des paysages d'une beauté intacte. Vierge de toute installation touristique, il n'est parsemé que de quelques mayens et bâtiments d'alpage.

Ce site est fragile et doit être sauvegardé. Le garde site veille au respect des règles édictées dans la décision cantonale de protection : interdiction de pénétration avec des véhicules (y compris les vélos), interdiction de faire des feux et de camper, chiens tenus en laisse, etc. Les visiteurs se doivent de prendre toutes les précautions pour limiter les dérangements à la faune, à la flore et aux milieux naturels.

Émerveillement et quiétude, voici ce que vous trouverez en pénétrant dans le Vallon de Réchy.



Departement du territoire, du patrimoine et du Renouveau
Service des forêts, de la nature et du paysage
Departement für Territorium, Raumentwicklung und Umwelt
Division für Natur, Tiere und Landschaft

TEXTE ET ÉDITION © COMMISSION INTERCOMMUNALE DU VALLON DE RÉCHY 2024 / GRAPHISME © INFO@BAGENCY.CH - SÉVERINE DOLT

Le Vallon

de Réchy



© Valais/Wallis Promotion - Alban Mathieu

Une commission intercommunale

1980 Accord de renoncement d'utilisation de la Rèche pour l'hydroélectricité et compensations financières à Chalais, Grône et Mont-Noble

2001 Création de la commission intercommunale du Vallon de Réchy

Objectif: protection des valeurs naturelles, paysagères et patrimoniales.

La commission sauvegarde le patrimoine bâti

Cabane des Econdoi

mise en valeur d'un ancien abri de berger couvert d'un toit de pierre voûté autoportant (architecture vernaculaire méridionale)

Cabane de la Rèche et de la Dzornive

architecture d'origine respectée, aujourd'hui utilisées par les bergers et les promeneurs de passage

Bassin en pierre typique

sur l'alpage de Bouzerou

Projets et réalisations communales (fonds de compensation)

Commune de Chalais

- remplacement de 2 passerelles sur la Rèche et des escaliers près du bisse de Ricard
- réfection de sentiers pédestres (bisse de Vercorin, Crêt-du-Midi)
- création d'un sentier didactique « De Chalais aux chalets, en passant par le Vallon »
- aménagement de places de pique-nique (cabane du Bisse et route menant au Vallon)

La commission informe

Journées pédagogiques

pour les élèves de Chalais, Chippis, Grône et Mont-Noble

Journée de sensibilisation

dans le Haut-Vallon en collaboration avec le garde site et le Service des forêts de la nature et du paysage

Autres projets et réalisations de la commission

- nettoyage approfondi du Vallon
- mise en place de panneaux d'information
- réfection et sécurisation des chemins pédestres
- création de chemins didactiques
- contribution à la restauration des alpages des environs du Vallon
- élaboration d'une carte topographique et d'un fascicule

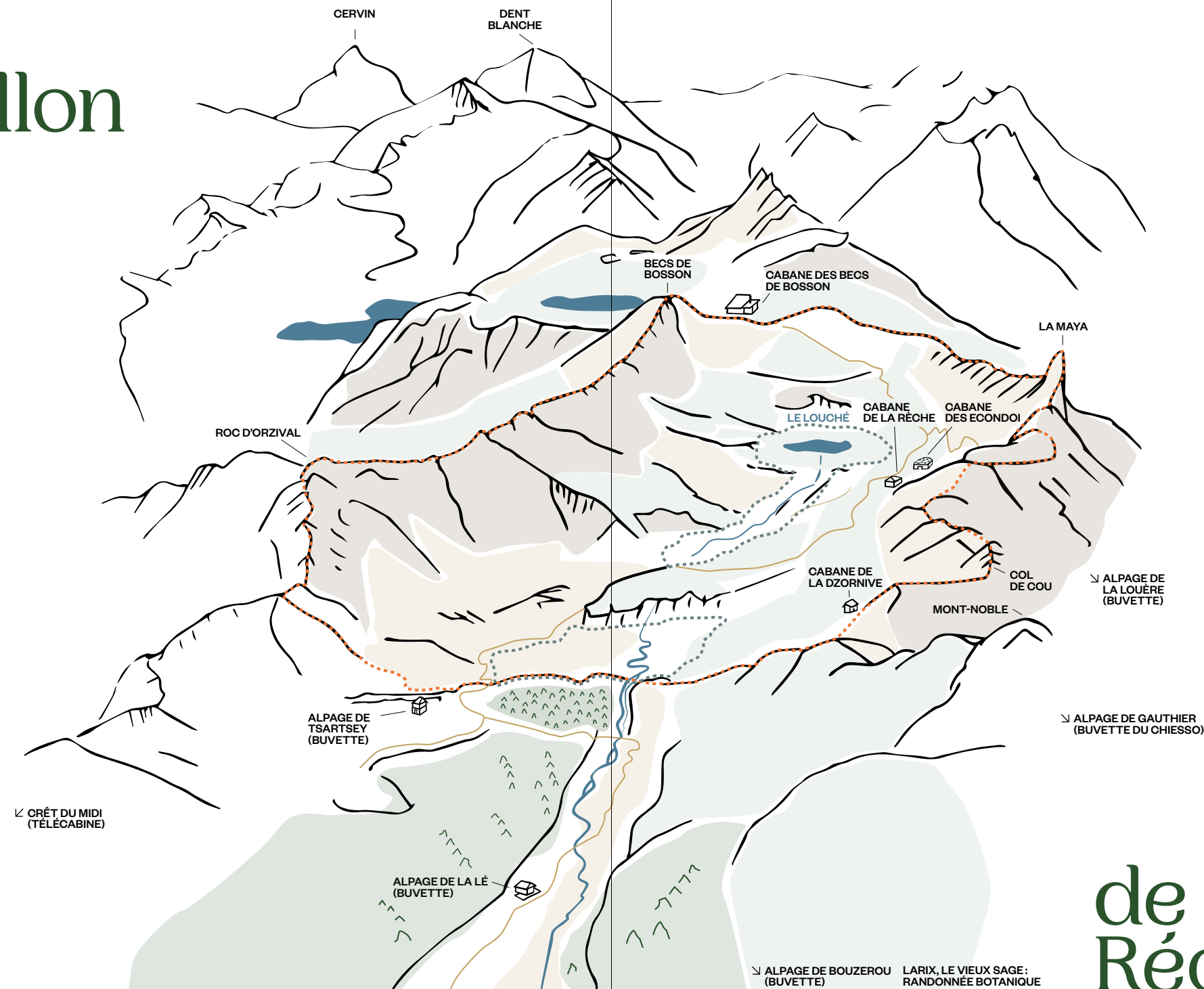
Commune de Grône

- revitalisation du pâturage boisé de l'Alpage de Tsartey
- rénovation du chalet d'Artillon (Club des Marcheurs; Bourgeoisie de Grône)
- rénovation du couvert de la cabane de la Béchette (Bourgeoisie de Grône)

Commune de Mont-Noble

- revitalisation en faveur du Tétrasy lyre (Artillon)
- rénovation de l'écurie du Chiesso et de l'Alpage de Gauthier (Bourgeoisie de Nax)
- réfection de sentiers pédestres et du balisage autour du Vallon

Le Vallon



PÉRIMÈTRE
DE LA DÉCISION
CANTONALE
DE PROTECTION

BAS MARAIS
D'IMPORTANCE
NATIONALE

de Réchy

Faune et flore

Outre les chamois, bouquetins, marmottes et edelweiss typiques des milieux alpins, le Haut-Vallon de Réchy abrite plus de 70 espèces animales et végétales considérées comme prioritaires en Suisse (sur 387 au total). La présence de ces espèces est principalement liée à la mosaïque de milieux marécageux, de landes alpines et de zones alluviales.

Pastoralisme

Depuis le début des années 2000, des mesures d'exploitation de l'alpage du Tsan ont été mises en place. Celles-ci visent à protéger le site par une mise à ban de certaines zones marécageuses, un système de rotation des parcs pâturés et une limitation de la charge en bétail et de la durée d'estivage.

L'alpage est pâturé par des moutons Nez-Noirs durant environ 90 jours, avec une charge maximale de 330 moutons et 130 agneaux. Vu la présence permanente du loup dans le secteur, des parcs de nuit sont mis en place et des bergers surveillent le troupeau en permanence.

Protection

1987 1^{re} protection (initiative de Rothenturm) des marais du Haut-Vallon

1998 Classement de l'ensemble du Vallon (des bas coteaux de Grône au sommet des Becs de Bosson) à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale

Patrimoine bâti

Outre les cabanes, de nombreux murs en pierres sèches sont encore visibles dans le Vallon. Ces murs faisaient office de limite de communes, bourgeoisies, consortages ou alpages. Des constructions en pierre, servant de parcs pour sécuriser le bétail durant la nuit, sont encore présentes à l'Ar du Tsan, à Tsartsey d'en haut et à l'alpage de la Lé. Cinq bissets tirent leur eau de la Rèche : le bisse de Vercorin, le bisse Morestel, le bisse Neuf, le bisse de Grône et le bisse des Ormeaux.

Paysage, géologie et hydrologie

De nombreuses particularités géomorphologiques liées à la dernière période glaciaire (qui a pris fin il y a environ 18 000 ans) sont présentes dans le Vallon : glacier rocheux, verrous rocheux, roches moutonnées, suintements, affleurements de divers types de roche et plaines alluviales.

Un des éléments les plus marquants est incontestablement le cheminement de la Rèche en méandres entre la crevasse de la Tine et la cascade du Pichioc. Cette sinuosité est due à la libre circulation de la rivière sur un replat, conséquence de la présence d'un verrou rocheux à l'aval.

Le glacier rocheux situé sous les Becs de Bosson alimente la Rèche durant toute l'année, tout comme les nombreuses sources situées de part et d'autre du Vallon.

1998 Classement des marais acides entre le Pichioc et le Lac du Louché à l'inventaire fédéral des bas-marais d'importance nationale

2015 Décision cantonale de protection

2020 Entrée en fonction d'un garde site

Enfin, ce sont principalement les habitants de la région et autres amoureux du Vallon qui ont toujours su protéger ce site merveilleux.